



Formations BAFA

**Projet Éducatif
et
Projet Pédagogique**

2021

Sommaire

- Présentation du Mouvement
 - Valeurs et finalités
 - Conception de la formation
- L'animateur de séjours de vacances

Présentation du mouvement

La Foéven, Fédération des Aroéven (Association des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale) est un mouvement d'éducation populaire, de recherche et d'action pédagogique. Nous militons pour une éducation permanente et globale. L'Éducation Populaire a comme postulat que chacun doit avoir accès à un cadre favorable pour apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société. Les valeurs de l'éducation populaire reconnaissent à chacun la volonté de progresser, de s'épanouir et de développer des apprentissages citoyens et ce dans le respect de la convention des droits de l'enfant. La Foéven, en tant qu'organisme de recherche et d'action pédagogique s'applique à opérationnaliser, dans le cadre de ses activités proposées, ses connaissances construites et acquises lors de ses recherches. Nos travaux et les outils qui en émergent inspirent et accompagnent les pratiques de nos formateurs. Nos activités mettent en pratique les résultats de nos recherches. Les fondements de l'éducation permanente nous invitent à penser que tous les individus ont la capacité à se développer tout au long de leur vie s'ils en ont le désir et les possibilités. En situant nos activités et nos actions en contact étroit avec les réalités, nous valorisons les expériences des personnes. Il est important pour nous d'amener les formés à réaliser que l'apprentissage s'applique à tous les objets et instants de la vie. Notre projet associatif s'inscrit pleinement dans la société pour laquelle il cherche à agir. C'est pourquoi toutes nos orientations et choix d'actions sont régulièrement pensés et définis en fonction des contextes sociaux et environnementaux.

Valeurs et finalités

Aujourd'hui, plus que jamais dans un contexte où les liens sociaux se distendent, où les groupes s'atomisent faisant place à l'individualisme, nous devons réaffirmer notre volonté de faire de nos champs d'action des espaces d'éducation au « vivre ensemble » dans l'objectif d'une transformation sociale. Nos valeurs nous indiquent que c'est en partant de l'individu que nous pouvons construire une société. C'est pourquoi nous prenons en compte autant la dimension individuelle que collective. L'éducation telle que nous la concevons participe au double processus d'autonomisation et de socialisation des individus. Aider chaque être à grandir, à être soi avec les autres, en participant à une expérience de vie collective originale.

➤ Citoyenneté

La citoyenneté est une activation des valeurs de compréhension mutuelle et de solidarité. Elle tend à susciter chez l'individu une attitude constructive en lui faisant prendre conscience des autres et du monde dans un esprit de tolérance. Nous souhaitons une société organisée économiquement, socialement et politiquement de telle manière que chacun s'y sente responsable et membre actif à part entière. Ce projet suppose des individus informés et conscients, aptes à réaliser leurs potentialités créatives, acceptant de se confronter à la société non pour la subir, mais pour en impulser et en modifier sans cesse le devenir.

Notre implication éducative au niveau européen nous invite à penser l'éducation citoyenne à ce niveau. C'est pourquoi nous dépassons les frontières nationales pour valoriser, dans le cadre de nos actions, la citoyenneté européenne.

➤ Autonomie, responsabilité

L'autonomie peut être conçue comme la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite, d'être capable de connaître ses limites, de faire des choix en ayant conscience de l'autre. Nous considérons qu'elle résulte d'apprentissages que nous favorisons dans le cadre de nos projets. L'un des enjeux est l'appropriation des règles d'environnement social tout en gardant un esprit critique. Pour nous, l'acte éducatif permet à l'individu d'évoluer d'une situation de dépendance vers une situation d'indépendance grâce aux interactions.

Nous accompagnons les individus à devenir des sujets responsables, c'est-à-dire volontaires et conscients de leurs actes afin d'en assumer les conséquences.

➤ Laïcité

Elle est fondée sur le respect et l'ouverture tout en distinguant ce qui relève du domaine public et du domaine privé. La laïcité, le respect et la fraternité sont les fondements d'une vie harmonieuse et source d'échanges.

Pratiquer la laïcité comme l'ouverture à la compréhension de l'autre, c'est accepter les différences dans le respect du pluralisme sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de conviction, de culture et de situation sociale. Œuvrer pour la laïcité c'est réaffirmer la liberté d'expression de chacun, contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice. Nous apportons à l'application de la laïcité une véritable dimension éducative. Elle concerne l'équipe d'encadrement tout comme les stagiaires.

Les personnels d'encadrement doivent répondre à une mission éducative en lien direct avec le présent projet. Cette mission d'éducation à la laïcité nécessite de leur part une stricte neutralité religieuse ou politique.

Conception de la formation

Les différentes formations que proposent la Fédération des Aroéven ont pour but d'apporter aux stagiaires les connaissances et compétences nécessaires pour :

- Devenir des acteurs compétents et responsables au service de l'épanouissement des personnes.
- Prendre en compte les différences afin de favoriser la vie en collectivité.
- Se situer dans les différentes phases d'un projet et au sein d'une équipe éducative.
- Gérer les situations et mener les activités dont ils ont la responsabilité.
- Clarifier leurs choix pédagogiques et les concrétiser.
- Favoriser l'autonomie des individus.

Notre démarche en formation permet au formé d'être acteur de sa formation en :

- Utilisant les expériences de chacun (avant la formation ou pendant) ;
- favorisant le retour et l'échange autour des expériences.
- facilitant l'expression et l'analyse de ce qu'il vit dans le stage.

La confrontation des diverses approches lui permettra de faire des choix explicites et conscients :

- En fonction du thème, la formation doit concourir à donner les capacités :
 - nécessaires à assumer la fonction recherchée d'observation,
 - d'analyse de ce que l'on fait, ce que l'on vit, ce que l'on voit,
 - de se questionner sur le pourquoi de ses engagements. Ceci dans le respect de chacun.

Cette approche est basée sur des conceptions de l'apprentissage :

- Apprendre, c'est se confronter à l'autre (ce qui permet l'évolution des représentations)
- Apprendre, c'est intérioriser au niveau intra individuel des processus d'abord interindividuels
- Apprendre, c'est être capable de transférer.

Le formateur est alors médiateur car il est celui qui relie le formé au savoir et qui lui permet de se l'approprier.

Former, c'est donner des outils d'intelligibilité et d'appui pour l'action sur le terrain.

Notre démarche participe de l'évolution de chaque individu. Pour cela, il faut prendre en compte chaque personne là où elle en est et lui permettre d'avancer à son rythme.

Ce qui est nécessaire pour le formateur :

- Avoir des outils d'analyse,
- Etre conscient des orientations de ses grilles de lecture,
- Avoir conscience que ses interventions et ses attitudes ont des effets induits,
- Avoir des connaissances de concepts de psychosociologie, de groupe, de dynamique et de conduite de groupe,
- Aborder les situations avec humilité, le seul qui détient les clés de son évolution, c'est le formé. Nous sommes là pour l'accompagner, pour l'aider,
- Créer un climat de confiance où les formés n'hésiteront pas à s'impliquer. Cela induit de la tolérance et l'ouverture à l'autre,
- Etre dans une dynamique de formation continue visant à se perfectionner et à analyser sa pratique.

L'animateur de séjours de vacances

A travers cette formation nous voulons développer chez les participants leurs capacités :

➤ **À gérer un groupe d'enfants**

En veillant à la sécurité, en faisant respecter sa parole, en adaptant son attitude au public, en étant capable de s'organiser, en prenant en compte les contraintes.

➤ **À mener des activités**

En proposant ; en conduisant seul ou à plusieurs ; en prenant en compte les attentes des enfants, l'imaginaire des enfants et leurs besoins liés à leur âge ;

➤ **À mener et d'animer la vie quotidienne**

En accompagnant les jeunes tout au long du séjour ; en rendant les enfants / jeunes « acteurs » de leur séjour ; en favorisant l'autonomie et la responsabilisation ;

➤ **À travailler en équipe**

En trouvant sa place ; en prenant la parole ; en argumentant, en proposant ; en se situant dans le travail collectif ; en acceptant les décisions collectives ;

➤ **À appliquer le projet pédagogique**

En mettant ses actes et ses activités en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique ; en respectant les règles de vie.

➤ **À assurer la sécurité physique, morale et affective**

En appliquant la réglementation, en étant vigilant sur la prise de risques ; en exerçant un contrôle sur les activités des jeunes qu'il a sous sa responsabilité ; en percevant les difficultés des jeunes ; en les mettant dans de bonnes conditions de vacances ; en prenant en compte les phénomènes de groupe ; en apportant aux conflits une réponse adaptée.

➤ **À prendre en compte l'environnement**

En faisant passer les valeurs de développement durable ; en faisant découvrir le milieu dans lequel évoluent les jeunes.

➤ **À formuler une analyse et une réflexion personnelle**

En portant un regard critique sur sa pratique ; en argumentant sur ses choix pédagogiques.

➤ **À élaborer un projet de formation continue**

Méthodes pédagogiques des stages

I - Informations générales :

Lieu :

Dates :

Nombre de jours :

Formation Générale : 8 jours en externat

Nombre de stagiaires : de 12 à 30

Session d'Approfondissement : 6 jours en externat

Nombre de stagiaires : de 12 à 30

Nombre de formateurs prévu :

À minima deux formateurs dont un directeur : 1 formateur pour 10 stagiaires (directeur compris)

II - Objectifs du stage :

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS :

Selon l' « Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs », la formation au BAFA a pour objectifs :

1° De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- ✓ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité. Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles ils sont confrontés.
- ✓ Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- ✓ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur.
- ✓ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- ✓ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2° D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- ✓ De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- ✓ De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- ✓ De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- ✓ D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

III - La Formation Générale

Objectifs pour les stagiaires :

Ces objectifs sont présentés et analysés lors de l'introduction. Au cours du stage, chaque stagiaire devra :

- Prendre des **responsabilités** au sein d'une équipe et montrer qu'il peut être un élément actif et constructif
- **Se situer** dans un groupe et exprimer ses motivations, en tant **qu'individu, adulte référent et en tant qu'animateur**.
- Adopter une **attitude responsable et cohérente** avec la fonction d'animateur en ACM et les valeurs portées par l'organisme.
- Réfléchir au **rôle et à bien-fondé des activités** en ACM.
- Concevoir et mettre en œuvre des **projets d'activités**, ceci dans toutes leurs dimensions : préparation, organisation, animation et évaluation. (Les projets d'activité pourront être présentés à des groupes d'enfants qui seraient en vacances pendant le temps de la formation, si l'organisation de la structure le permet)
- Être en mesure d'intervenir de façon **éducative et en toute sécurité** dans tous les moments de la vie collective, c'est-à-dire l'accueil, le rythme de vie, l'hygiène, la santé, les addictions, la sexualité, le rangement, la nutrition, la relation avec les familles etc.
- Mettre en place des activités en lien avec, **le projet pédagogique, les caractéristiques et les besoins des publics, la réglementation** en vigueur et les **valeurs** de l'organisme.

Objectifs pour l'équipe de formateurs :

Les formateurs auront pour objectifs essentiels d'aider les stagiaires à :

- Clarifier leurs motivations, élucider les rôles et les fonctions d'un animateur dans le cadre des accueils collectifs de mineurs
- Développer leurs capacités d'initiative et leur force de proposition.
- Se responsabiliser au sein d'une équipe, en particulier dans la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Mieux percevoir ce qui se passe dans un groupe, se situer en tant qu'individu et en tant qu'animateur dans un groupe de jeunes et un groupe d'adultes.
- Connaître la problématique générale du jeune et la situer dans une dimension de vacances éducatives.
- Repérer les structures de loisirs et de vacances, du territoire notamment, ainsi que les institutions dans lesquelles évoluent les jeunes et connaître leurs législations.
- Permettre la progression de chaque stagiaire afin d'atteindre les objectifs fixés (généraux et individuels)

IV - Session d'approfondissement : Le Thème sera défini avec les stagiaires lors de la session générale

Objectifs pour les stagiaires :

Ces objectifs sont présentés et analysés lors de premier jour de stage. Le futur animateur sera avant tout un généraliste. Cependant sa formation doit lui permettre de se préparer à la conduite d'activités et d'approfondir certains aspects de la vie d'un ACM. Certains points du programme de formation générale peuvent être repris selon les besoins constatés, mais il est recommandé d'axer le programme sur les activités de pleine nature, valorisant ainsi le territoire riche du Morvan. L'approfondissement consistera aussi, à travers le bilan des étapes précédentes de la formation, à combler les éventuelles lacunes exprimées ou découvertes par l'équipe de formateurs, ou le directeur du centre responsable du stage pratique.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Permettre aux animateurs de faire le bilan de leur stage pratique.
- Avoir un retour sur le travail en équipe, la coopération éducative, le rôle et la fonction du projet pédagogique.
- Mieux connaître et utiliser l'environnement du centre de vacances pour construire des démarches pédagogiques liées à la découverte d'un milieu.
- Apprendre à faire découvrir aux enfants les grands cycles du vivant, le cycle de l'eau, le cycle des aliments, celui des déchets, la gestion du territoire, l'agriculture.
- Explorer toutes les possibilités d'éveil pour toucher, voir, comprendre et sentir la nature, sous forme de jeux, de temps forts ou calmes, seul ou en équipe.
- Savoir organiser une sortie pédestre avec pique-nique et s'orienter en pleine nature,
- Etre en mesure d'organiser et gérer des jeux ou activités de plein air,
- Avoir des connaissances sur le développement durable, et les comportements éco-responsable
- Appréhender le milieu rural du Morvan.

Objectifs pour l'équipe de formateurs :

Les formateurs auront pour objectifs essentiels d'aider les stagiaires à :

- Clarifier leurs motivations, élucider les rôles et les fonctions d'un animateur dans le cadre des ACM
- Evaluer leur stage pratique, en y tirant les points positifs et les points à améliorer
- Se responsabiliser au sein d'une équipe, en particulier dans la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Pouvoir mettre en œuvre un projet d'activité axé sur l'environnement et l'évaluer
- Mieux percevoir ce qui se passe dans un groupe, se situer en tant qu'individu et en tant qu'animateur dans un groupe de jeunes et un groupe d'adultes.
- Connaître la problématique générale du jeune et la situer dans une dimension de vacances éducatives.
- Permettre la progression de chaque stagiaire afin d'atteindre les objectifs fixés (généraux et individuels)

V - Éthique des formateurs :

Un fonctionnement démocratique d'équipe sera privilégié : les décisions et organisations seront prises au maximum en collectif. Respect de ce qui a été dit jusqu'à renégociation.

Animateur = exemple pour les enfants / Formateur = exemple pour les stagiaires.

Montrer une solidarité d'équipe. Ne pas se contredire : il vaut mieux apporter des rectifications après en avoir parlé ensemble.

Pas d'évaluation « sanction » des stagiaires en fin de stage mais évaluations « formatives » et progressives = mettre tout en œuvre pour répondre de façon individuelle aux objectifs généraux du stage.

Observations et mesures à partir de critères objectifs, entretiens individuels et définition d'objectifs et d'actions individuels.

VI - Méthodes de transmission et d'évaluation pour les deux sessions :

Méthodes de transmission :

Au cours du stage, l'équipe de formation proposera :

- Des temps d'apports théoriques, d'observation, de réflexion.
- Des temps d'animations « par les formateurs » : jeux, chants, activités manuelles, dynamisations.
- Des prises de responsabilités par les stagiaires : maître du temps, maître de l'espace, maître du matériel, maître de la convivialité, maître de l'information, l'organisation des repas.
- Chaque fois que possible, les stagiaires seront mis en situation d'animation :
 - * Dynamisations : petits jeux, chants
 - * Temps d'animation
 - * Elaboration par les stagiaires d'un projet d'animation autour d'un thème choisi par le groupe et mise en œuvre d'une partie de ce projet (menée d'une activité). Les autres stagiaires seront participants. A la fin de chaque animation, un temps d'analyse et de bilan sera effectué avec une approche par critères.
- Des temps d'évaluation et de bilan (animations, contenus de la formation, bilans de journée...)
- Des temps de formations qui seront :
 - * Soit communiqués directement aux stagiaires.
 - * Soit mis à disposition des stagiaires.
 - * Soit travaillés par certains stagiaires pour ensuite être communiqués aux autres.
- Chaque temps de formation prendra en compte les mesures sanitaires tant dans l'organisation pratique que dans l'analyse pédagogique

Méthodes d'évaluation:

Le **vadémécum** : c'est un outil de liaison entre le stagiaire et l'équipe de formateur. Tous les trois jours, il est remis au stagiaire qui s'auto-évalue et qui se retrouve en tête-à-tête avec un formateur à l'occasion du bilan individuel. L'auto-évaluation que doit faire chaque stagiaire à l'aide de cet outil est confrontée à l'évaluation des formateurs. Le décalage éventuel entre les deux évaluations est caractérisé et des conseils d'amélioration donnés le cas échéant.

Les thèmes abordés sur cet outil sont en liaison avec le projet pédagogique :

- ~ Mise en place d'une activité, ou d'une journée en ACM
- ~ Déroulement d'une activité en toute sécurité et en sachant s'adapter
- ~ Connaissance des acteurs, des publics et des types d'ACM, et de la réglementation
- ~ Participation et investissement à l'ensemble des activités
- ~ Expression et argumentation durant les phases théoriques
- ~ Implication et investissement dans les temps de formation
- ~ Respect des règles de vie

Ces acquisitions sont plus ou moins longues à acquérir en fonction des personnes, c'est pourquoi nous fondons bien notre analyse sur la globalité de la semaine et sur la progression des stagiaires sur les items.

VII - Mesures sanitaires spécifiques au COVID19

Compte tenu de la crise sanitaire certains aspects de la session seront adaptés en fonction afin de protéger les stagiaires et formateurs à toutes expositions au virus. Cette partie du projet pédagogique sera actualisée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire aux moments des sessions de formation. Et le déroulement des sessions pourra s'en trouver modifié, adapté.

1 - Mesures spécifiques à destination des stagiaires

- ✓ Une information claire sur les consignes sanitaires sera affichée dans l'ensemble des lieux fréquentés par les stagiaires.
- ✓ Les consignes à respecter feront l'objet d'un temps organisé dès le début de la formation, afin de permettre la participation des stagiaires à la vie collective ; aussi bien les règles de vie que la prise en charge des mesures sanitaires dont ils seront également porteurs en ACM.
- ✓ Un document écrit sera adressé au candidat par voie électronique en amont de la session de formation. Le candidat prendra connaissance des mesures sanitaires et des consignes à respecter puis s'engage à les respecter par courriel.
- ✓ Le document adressé aux stagiaires indique :
 - Les consignes à respecter impérativement, notamment la distance de 1 mètre minimum.
 - Le strict respect des horaires et consignes données par les formateurs.
 - La nécessité d'apporter leur propre petit matériel (stylo, carnet...) et l'interdiction du prêt de matériel entre stagiaires.
 - La nécessité de respecter, avant l'entrée dans la salle d'accueil de la session concernée, le port du masque et le lavage des mains.
 - Les conditions d'organisation de la collecte des déchets afin de respecter les mesures sanitaires
 - Le protocole prévu par l'organisme de formation sur les consignes à respecter en cas de suspicion de contamination.
- ✓ Le maintien de la distanciation physique et les gestes barrières s'appliqueront à tous les temps de formation et de vie de la session.

En effet les temps d'animations étant très souvent assujettis à un certain rapprochement, nous mettrons en place des techniques de montage de projets en commun avec les stagiaires, afin que tout rapprochement soit bien évité pour respecter ce protocole mis en place.

2 - Formation des formateurs

Les formateurs sont **formés préalablement** à l'encadrement d'une session aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique, au port du masque et aux prescriptions de ce document.

3 - Port du masque

Le port du masque est **obligatoire** pour l'ensemble des participants, stagiaires et formateurs. Les stagiaires apporteront des masques lorsque ces derniers n'ont pas de masque, ils ne peuvent pas participer à la session de formation. L'AROEVEN fournira des masques pour l'ensemble des formateurs.

4 - Le lavage des mains

Le lavage se fera principalement avec de l'eau et du savon avec séchage soigneux ces lavages seront organisés avant et après chaque temps de formation. L'utilisation d'une solution hydroalcoolique est envisagée lorsque les conditions ou le lieu où se déroule le temps de travail ne permet pas l'accès à l'eau.

5 - Nettoyage des locaux par les stagiaires

Nous nous fixons l'objectif de permettre à l'ensemble des stagiaires d'apprendre à créer un lieu sain pour la bonne application des consignes sanitaires liées au virus. Pour ce faire nous mettrons en application, en cours de journée, un moment destiné à désinfecter et nettoyer l'ensemble des salles et objets que nous aurons utilisés.

Cette pratique journalière servira aux stagiaires, pour l'appliquer à leur tour lorsqu'ils seront en ACM. L'équipe pédagogique veillera à leur stricte application.

6 - L'organisation des salles

Dès le début de la session, nous créerons des espaces de travail déterminés de manière à respecter une distance d'au moins 1 mètre entre les tables ou les chaises (soit environ 4 m² par stagiaire).

✓ Nous définirons notamment, lorsque des jeux de contact sont proposés (par exemple jeux de chat ou d'autres formes de jeux traditionnels), le respect des distanciations ainsi que le lavage des mains et port de masques qui apparaissent essentiels dans ce type de situations.

Afin que la salle soit correctement aérée, nous ouvriront les fenêtres et porte pour une aération naturelle.

7 - Adaptation pédagogique liée au virus

Les formateurs inviteront les stagiaires à construire une réflexion et une projection en situation pratique de ce que le contexte de crise produit sur les mises en œuvre pédagogiques afin de permettre aux stagiaires d'appréhender les différents leviers pédagogiques mobilisables en ACM dans un contexte de crise sanitaire.

Nous nous efforcerons de limiter l'utilisation des documents papier et utiliserons autant soit peu les affichages permanents plastifiés facilement nettoyables ou les tableaux Velléda en support d'écriture pour permettre aux stagiaires de recopier les éléments essentiels à savoir lors des temps de travail.

Les temps de formation, y compris lorsqu'ils concernent des apports autour de jeux collectifs, jeux de plein air, seront organisés à proximité immédiate du bâtiment qui reçoit la session théorique.

8 - Mesures prises lors du temps de restauration

Les stagiaires et formateurs déjeuneront à distance d'un mètre au moins les uns des autres. Le respect des mesures physiques de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces.

Points de vigilance pour lesquelles nous serons attentifs et l'énonceront aux stagiaires :

- ☞ Se laver les mains avant et après le repas.
- ☞ Nettoyer les tables, les chaises après les repas.
- ☞ Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts
- ☞ Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs
- ☞ Pour les sessions organisées en externat, proscrire le stockage collectif des repas amenés par les stagiaires
- ☞ En cas de maintien de l'usage des fontaines à eau, mettre à disposition des solutions hydroalcooliques pour se désinfecter les mains avant et après utilisation
- ☞ Aérer le local de prise des repas avant et après, en ouvrant les fenêtres par exemple, ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- ☞ Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. **Vider les poubelles quotidiennement**
- ☞ Proscrire l'utilisation des distributeurs automatiques de boissons et confiseries ou prévoir la mise à disposition de solutions hydroalcooliques pour une désinfection avant et après utilisation.

Ces différents points seront énumérés verbalement aux stagiaires et mis sous formes d'affiche.